



PROGRAMME
D'AIDE
AUX MÉDECINS
DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

2019-2020



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	03
À PROPOS DU PAMQ	04
Notre vision	
Notre mission	
Nos valeurs	
Respect de la confidentialité	
Rôle du médecin-conseil	
Services et activités	
MOTIFS DE CONSULTATION	06
RAPPORT D'ACTIVITÉ	07
Interventions	
Initiatives dans le contexte de la pandémie	
Activités de représentation	
Partage des connaissances	
GOUVERNANCE	13
RAPPORT DE GESTION	14
FONDATION DU PAMQ	17

LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE DES MÉDECINS, AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Dans l'histoire récente de la profession médicale, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'exercice 2019-2020 aura été celui des grands bouleversements. En l'espace de quelques semaines, la pandémie de COVID-19 aura contribué à multiplier les facteurs de stress associés au travail, devenant un enjeu de santé psychologique pour les professionnels de la santé.

Si la protection de la santé des médecins fait partie de la raison d'être du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) depuis 30 ans, la communauté médicale, elle, n'avait jusqu'ici manifesté que peu d'intérêt envers cette cause, alors qu'un lien clair entre la santé psychologique des soignants et la qualité des soins prodigués est admis depuis un moment déjà selon ce que nous dit la littérature scientifique. Des organisations de renom, notamment la Commission de la santé mentale du Canada et l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP), non seulement abondent en ce sens, mais elles reconnaissent aussi que le soutien par les pairs, l'approche adoptée par le Programme, est une stratégie efficace pour favoriser le bien-être des soignants. C'est d'ailleurs pour encourager la mise sur pied de programmes de soutien entre pairs partout au pays que l'ICSP a publié en janvier 2020 le guide *Créer un espace sûr : Aborder la question de la sécurité psychologique des travailleurs de la santé*, auquel le PAMQ a contribué à titre d'expert.

Au Québec, l'avènement de la COVID-19 aura eu un important effet catalyseur et aura sans aucun doute contribué à sensibiliser bon nombre d'organisations médicales du Québec à l'importance de se préoccuper davantage du bien-être psychologique et physique des soignants. D'un coup, la santé des médecins est devenu un sujet d'intérêt et s'est retrouvée au cœur des préoccupations. C'est ainsi que les regards se sont tournés vers le PAMQ, compte tenu de sa raison d'être et de son approche qui a fait ses preuves.

Forte de l'expérience acquise au fil des ans, toute l'équipe du PAMQ était aux aguets face à la crise qui se dessinait à l'horizon. Dès les premiers signes de la pandémie avérés, elle a agi avec diligence et fait preuve de proactivité pour mener des actions concrètes. C'est ce qui nous a amenés à offrir des rencontres de groupe puisque nos démarches nous ont permis de constater que les médecins avaient besoin d'un forum pour échanger. Nous

avons donc travaillé avec les fédérations médicales pour la tenue de rencontres virtuelles à l'intention des médecins qui souhaitaient s'exprimer et partager leur expérience. Durant cette période, nous avons aussi mis sur pied un nouveau service : l'accompagnement des médecins pour le démarrage d'un groupe de soutien entre pairs.

La pandémie aura ainsi été l'occasion d'une formidable collaboration entre les diverses instances médicales actives au Québec, y compris le Collège des médecins, les fédérations, certaines associations et le PAMQ. Si bien qu'aujourd'hui, nous constatons une volonté nouvelle et réelle d'agir en faveur de la santé psychologique et globale des médecins. Le consensus est là : il faut en faire une priorité pour le bénéfice à la fois des soignants et des patients.

Cela dit, si la pandémie a permis de démontrer la force de notre programme, elle a aussi servi à mettre en lumière la nécessité de disposer de ressources financières pour garantir des services qui soient à la hauteur, tout en maintenant la gratuité. Nous avons réussi à bâtir un modèle unique, nous sommes peu nombreux dans le monde à pouvoir compter sur un programme aussi bien structuré, en adéquation avec les besoins de la communauté médicale. Nous ne pouvons tout simplement pas nous arrêter là. Les subventions à elles seules ne suffisent pas, il nous faut faire en sorte de nous donner les moyens d'aller de l'avant. C'est d'ailleurs ce qui canaliserait une bonne partie de nos efforts au cours des mois à venir.

En terminant, je souhaite remercier tous les membres de l'équipe du PAMQ et du conseil d'administration, ainsi que le Collège des médecins, les fédérations et les associations qui sont nos alliés. Tous ensemble, nous accomplissons un travail formidable dont les retombées font une réelle différence pour nos confrères et consœurs qui doivent composer avec des situations difficiles. En somme, nous pouvons dire avec fierté que la santé psychologique et globale des médecins est maintenant au cœur de nos préoccupations à tous. Tout le monde en sort gagnant.

D^{re} Anne Magnan
Directrice générale
Programme d'aide aux médecins du Québec

À PROPOS DU PAMQ

Le Programme d'aide aux médecins du Québec a été créé en 1990 pour offrir aux médecins, résidents et étudiants en médecine un service d'aide sûr, confidentiel et indépendant auquel ils peuvent recourir sans crainte d'être stigmatisés ou sanctionnés. Organisme sans but lucratif, le PAMQ contribue à l'exercice d'une médecine sécuritaire et de qualité. Il conçoit et met en œuvre des programmes pour prévenir les problèmes ayant une incidence sur la santé psychologique de même qu'il contribue à la recherche en santé des médecins.

Comme la prestation des services-conseils est assurée par des pairs, les médecins qui font appel au Programme peuvent compter sur le soutien d'un médecin-conseil qui comprend les défis propres à l'exercice de leur profession. Le PAMQ dispose d'un réseau bien établi de ressources professionnelles de confiance et offre des services aux individus, aux groupes et à toute personne souhaitant aider un collègue.

NOTRE VISION

Des médecins en santé pour une pratique durable et pour le bénéfice de tous.

NOTRE MISSION

Le PAMQ vient en aide, dans le plus grand respect de la confidentialité, à tous les médecins, résidents et étudiants en médecine affectés par une situation, quelle qu'elle soit.

NOS VALEURS

- Confidentialité
- Respect
- Intégrité
- Partage des savoirs
- Collégialité

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Depuis sa création, le Programme d'aide aux médecins du Québec répond aux plus hauts standards de confidentialité pour protéger l'anonymat et les renseignements personnels de ses clients. Suivant une politique stricte de non-divulgaration de renseignements, incluant le fait d'avoir consulté ou non le Programme, le PAMQ est autonome et entièrement indépendant des organismes médicaux.

Rappelons que les médecins-conseils sont rémunérés par le PAMQ, non pas payés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Le Programme privilégie cette approche notamment afin de s'assurer qu'aucune information n'est transmise à un tiers et, par le fait même, de garantir la confidentialité et l'anonymat des médecins qui font appel au Programme.

RÔLE DU MÉDECIN-CONSEIL

L'approche du soutien par les pairs favorise l'établissement d'un lien de confiance et contribue à réduire au minimum les freins à la consultation. Les personnes qui font appel au Programme expriment régulièrement à quel point cette façon de faire leur procure le sentiment d'être comprises par rapport à des situations spécifiques à l'exercice de leur métier.

L'expertise des médecins-conseils s'appuie, d'une part, sur leurs connaissances de la médecine et leur expérience sur le terrain et, d'autre part, sur une formation couvrant divers aspects de la santé des médecins, dont :

- les risques psychosociaux rattachés à la profession ;
- la culture médicale ;
- les structures universitaires et organisationnelles de la santé au Québec ;
- les aspects déontologiques et médico-légaux de la profession ;
- les stratégies pour gérer le stress inhérent à la pratique ;
- les principes de la résilience basée sur les dernières connaissances en neurosciences ;
- les interventions optimales pour rétablir le fonctionnement professionnel d'un médecin ;
- les interventions en milieu de travail auprès de groupes confrontés à des situations problématiques.

SERVICES ET ACTIVITÉS

Toute personne admissible au Programme peut avoir accès au soutien d'un médecin-conseil, généralement le jour même ou à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Il s'agit d'un service gratuit, offert en français et anglais, 365 jours par année, à partir de bureaux situés à Montréal et à Québec.

INTERVENTION	PRÉVENTION	RECHERCHE
Services-conseils auprès d'individus pour des conditions ayant une incidence sur la santé psychologique	Identification des risques psychosociaux liés à la pratique de la médecine	Soutien à la recherche en santé des médecins
Services-conseils pour aider un collègue en difficulté	Conception des meilleures stratégies en santé des médecins	
Interventions liées à des situations de crise en milieu de travail (rencontres de groupe)	Partage des connaissances sur la santé des médecins	

MOTIFS DE CONSULTATION

DIFFICULTÉS D'ORDRE PROFESSIONNEL

- Épuisement professionnel (*burnout*)
- Contexte conflictuel au travail
- Plainte et processus d'enquête
- Échec ou difficultés lors d'examens ou de stages
- Situation de harcèlement ou d'intimidation
- Cas d'inconduite professionnelle
- Problèmes liés au vieillissement ou à la retraite
- Limitations à exercer le travail

CONDITIONS AYANT UNE INCIDENCE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

- Troubles anxieux
- Troubles de l'humeur
- Troubles du comportement alimentaire

DIFFICULTÉS D'ORDRE PERSONNEL

- Problèmes familiaux ou conjugaux
- Cas de violence conjugale
- Stress financier
- Maladie physique
- Deuil
- Conditions neurodéveloppementales (TDAH, traits neuroatypiques)

DÉPENDANCE

- Alcool
 - Médicaments
 - Drogues
 - Sexe
 - Jeux de hasard et d'argent
-



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour l'exercice terminé
le 31 mai 2020



INTERVENTIONS

Au cours de l'exercice 2019-2020, les médecins-conseils sont venus en aide à 1 877 personnes, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

UTILISATION DES SERVICES DU PAMQ (2015-2020)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Services-conseils individuels					
demandes reçues durant l'année	492	595	620	697	679
demandes d'une année précédente en cours de suivi	795	809	862	915	1 048
Services-conseils pour aider un collègue en difficulté					
demandes reçues durant l'année	71	71	78	70	88
Interventions en milieu de travail (rencontres de groupes)					
individus rencontrés durant l'année	7	106	58	67	62
Total d'individus ayant bénéficié d'une aide	1 365	1 581	1 618	1 749	1 877

SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

Sur les 1 877 personnes ayant bénéficié des services du Programme, 1 727 ont eu recours à une aide individuelle (pour eux-mêmes). Soulignons que les médecins-conseils qui ont répondu aux demandes d'aide ont fait état d'une augmentation notable du nombre de cas complexes, certains présentant un risque plus élevé de se transformer en situation chronique et d'autres touchant plusieurs sphères de la vie de l'individu.

SERVICES-CONSEILS POUR AIDER UN COLLÈGUE EN DIFFICULTÉ

Par ailleurs, le PAMQ a reçu quelque 88 demandes de personnes qui entreprenaient une démarche en vue de venir en aide à un collègue, ce qui constitue une augmentation de 26 % comparativement à l'exercice précédent. Cette importante augmentation résulte principalement du fait que plusieurs chefs de départements ont fait appel au PAMQ afin d'obtenir des conseils sur la façon d'aider les membres de leur équipe dans le contexte de la pandémie.

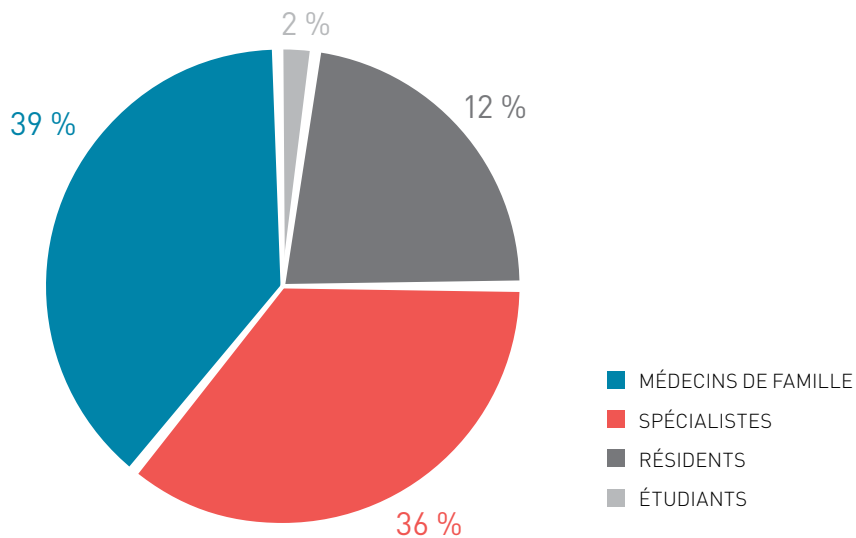
INTERVENTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'exercice 2019-2020, le nombre de demandes pour des interventions en milieu de travail et pour des rencontres de groupe a augmenté de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Au total, ces interventions ont mené à la rencontre de 62 personnes, en majorité des médecins spécialistes. Cette augmentation est dans une large mesure attribuable au contexte de la pandémie, les médecins exprimant davantage le besoin de recevoir du soutien en groupe plutôt qu'une aide individuelle.

Chaque année, le PAMQ reçoit des demandes d'aide d'équipes en situation critique dans leur milieu de travail, souvent à la suite d'un événement dramatique qui peut causer de la détresse psychologique. Avec l'arrivée de la pandémie, le Programme a diversifié ses activités pour offrir aux médecins de se réunir virtuellement avec des collègues en compagnie d'un médecin-conseil. Ces rencontres ont favorisé l'échange sur les difficultés professionnelles et personnelles vécues dans le contexte de la crise sanitaire.

PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE

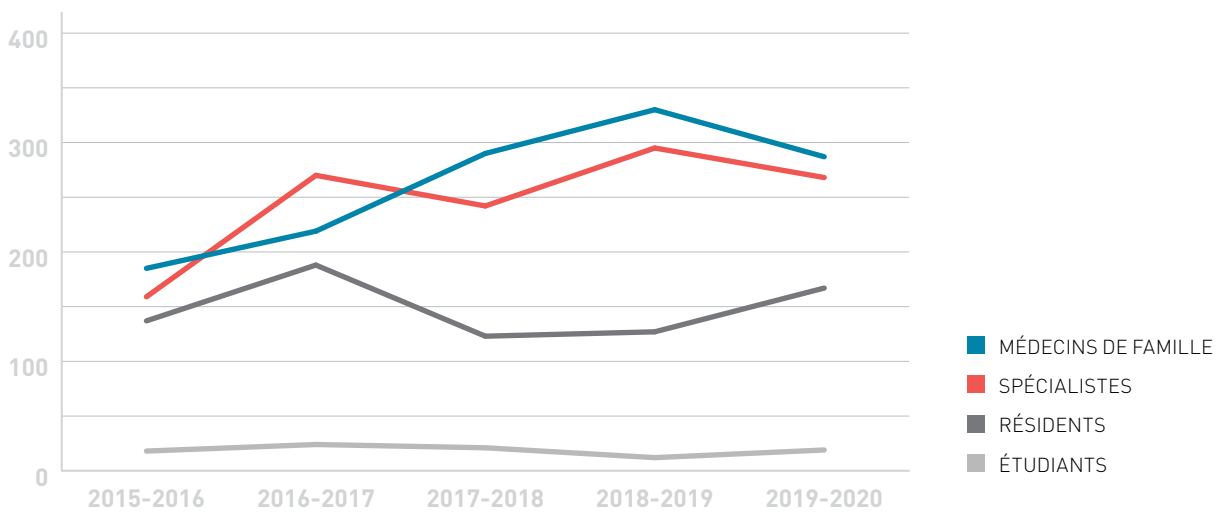
RÉPARTITION DES DEMANDES D'AIDE (2019-2020)



Le nombre total d'individus ayant bénéficié d'une aide représente 4 % des médecins et résidents du Québec.

Le nombre d'heures moyen par client est de cinq heures.

ÉVOLUTION DES DEMANDES D'AIDE (2015 À 2020)



Afin de faciliter le travail des médecins-conseils, notamment dans le contexte de la pandémie, le ministère de la Santé et des Services sociaux a accordé au Programme l'accès sans frais à la plateforme collaborative Reacts, un outil sécurisé pour la consultation médicale en ligne.

INITIATIVES DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE

Au cours des derniers mois de l'exercice, le PAMQ a concentré la majeure partie de ses efforts sur le soutien requis dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il s'agissait notamment d'avoir la capacité d'intervenir dans l'éventualité d'un plus grand nombre de demandes de la part des médecins. À la suite de discussions avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Programme a accueilli et formé **dix médecins-pairs** qui sont venus prêter main-forte.

En parallèle, le Collège des médecins du Québec, en collaboration avec le Programme, a constitué un **groupe de réflexion** chargé de recenser les actions à mettre en œuvre dans une perspective de prévention des situations pouvant entraîner une détresse psychologique. Dans le cadre de ses travaux, le groupe a procédé à une **revue de la littérature**, qui a mené à des constats portant sur les enjeux de la pandémie pour les professionnels de la santé et les approches à privilégier. Il a également créé une liste répertoriant des **conseils d'experts** pour faire face aux difficultés liées à la pandémie.

Groupe de réflexion sur la santé psychologique des médecins, présidé par le Collège des médecins

Collège des médecins du Québec
D^r Mauril Gaudreault, président
D^r André Luyet, directeur général

Programme d'aide aux médecins du Québec
D^{re} Anne Magnan, directrice générale

Association des médecins psychiatres du Québec
D^{re} Karine Igartua, présidente

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
D^r Claude Guimond, directeur, Formation professionnelle
D^{re} Isabelle Noiseux, directrice adjointe, Formation professionnelle

Fédération des médecins spécialistes du Québec
D^r Jean-Denis Roy, directeur des Affaires professionnelles

Institut national de santé publique du Québec
D^r Michel Vézina, médecin-conseil, Unité scientifique en santé au travail

Fédération des médecins résidents du Québec
D^{re} Valérie Massey, secrétaire

Par la suite, le Programme a produit **deux capsules-santé** qui présentaient sous une forme vulgarisée divers moyens de préserver sa santé psychologique. La capsule la plus populaire présentait une grille d'autoévaluation de sa santé psychologique.

Par ailleurs, après avoir constaté que les besoins en ce qui concerne les interventions de groupe étaient importants, le Programme a lancé un **guide d'accompagnement** pour faciliter la formation de groupes de soutien entre pairs. Ce guide venait appuyer les médecins qui souhaitaient créer un espace de partage et de soutien mutuel afin de relever les défis, tant humains que cliniques, associés à la pandémie. En parallèle, le Programme a tenu une série de **rencontres virtuelles** au cours desquelles des médecins de divers milieux avaient la possibilité d'échanger et de faire part de leur expérience.

En mai 2020, l'AMPQ, la FMOQ, la FMSQ et le PAMQ ont uni leurs forces pour lancer une campagne de sensibilisation intitulée « Il faut être fort pour demander de l'aide : Moi, j'ai appelé le PAMQ. Moi, j'ai consulté ». Dans le cadre de **quatre vidéo-témoignages**, des médecins qui ont bénéficié de l'aide du PAMQ font valoir que faire appel au PAMQ n'est pas un signe de faiblesse.

CAPSULES-SANTÉ

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Le PAMQ demeure à l'affût des occasions de faire valoir son point de vue lorsqu'il est question du bien-être des médecins. Au cours de l'exercice 2019-2020, plusieurs dossiers ont retenu son attention et ont fait l'objet d'une représentation de sa part auprès des instances concernées ou mené à la publication d'un mémoire.

Au cours de l'été 2019, le PAMQ a présenté un mémoire au **Collège des médecins du Québec** pour faire valoir son apport en matière de protection du public et préciser les approches qu'il privilégie en gestion du risque pour soutenir le médecin en difficulté et prévenir les préjudices aux patients.

En septembre, le PAMQ a répondu à l'appel du Collège des médecins qui entreprenait la révision de son Code de déontologie. Il en a profité pour faire part de ses préoccupations à l'égard du libellé de l'article 119 portant sur la notion d'inaptitude. Son commentaire mettait en lumière le fait que l'interprétation qui pouvait être faite de l'article tel qu'énoncé favorisait la stigmatisation des problèmes de santé des médecins et nuisait au processus de demande d'aide.

Par la suite, le Collège des médecins a lancé un processus de consultation en vue de définir ses orientations stratégiques pour l'avenir. Le PAMQ a de nouveau répondu présent en s'exprimant sur les enjeux qui touchent la santé et le bien-être des médecins, notamment en ce qui concerne les relations avec les syndicats et la valorisation de la pratique médicale.

Par ailleurs, le PAMQ a été invité par le **Conseil interprofessionnel du Québec** à soumettre un mémoire sur les pratiques actuelles des syndicats et à le présenter au Comité spécial mis sur pied pour revoir leurs pouvoirs et leur mécanisme d'évaluation. Le Programme a jugé pertinent de partager ses connaissances et ses préoccupations en ce qui a trait aux conséquences possibles des processus d'enquête sur la santé et la pratique des médecins.

Enfin, dans la foulée de la collaboration amorcée en 2018 avec l'**Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP)** qui a mené à la publication, en octobre 2019, du document *Meilleures pratiques pour les programmes de soutien entre pairs en milieu de travail dans les organisations du domaine de la santé*, le PAMQ a poursuivi sa contribution pour la conception d'une trousse à outils en partenariat avec la Commission de la santé mentale du Canada. Cette trousse visait à regrouper l'information utile en vue d'aider les dirigeants et les décideurs en soins de santé à mettre en place ou à améliorer les programmes de soutien aux travailleurs de la santé. Ces documents sont réunis dans l'ouvrage ***Créer un espace sûr***, qui peut être consulté dans sa totalité sur le site de l'ICSP.

PARTAGE DES CONNAISSANCES

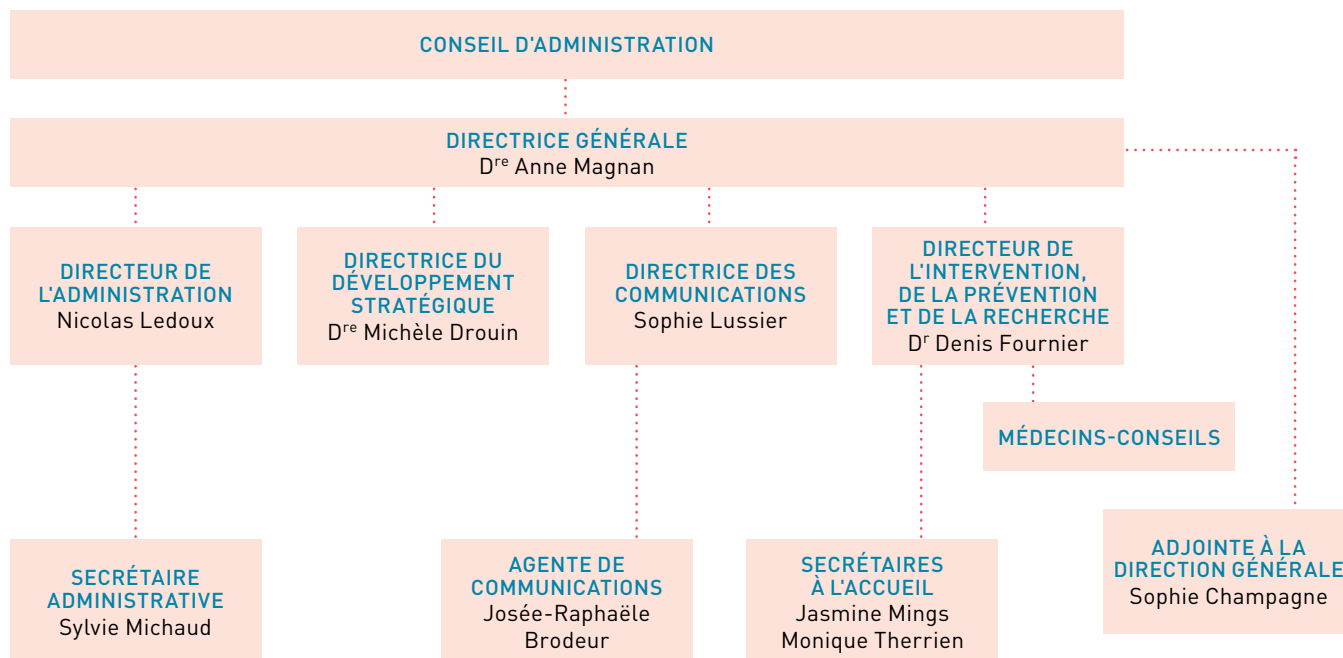
Le partage des connaissances constitue un volet important de la mission du Programme. Au cours du dernier exercice, des représentants du PAMQ ont participé à divers forums et initiatives en vue de contribuer à l'enrichissement des connaissances et des pratiques en santé des médecins. En même temps, ce type d'activités contribue au rayonnement de l'organisme tant sur le plan national qu'international.

- Nomination de la directrice générale du PAMQ, D^{re} Anne Magnan, à titre d'experte-conseil au comité scientifique du Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA), mis sur pied par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par le ministère des Solidarités et de la Santé de France, dont la mission consiste à favoriser une meilleure qualité de vie des étudiants.
- Participation de la D^{re} Magnan à titre de conférencière dans le cadre des 5^e États Généraux de la Formation et de la Recherche Médicales, à Caen en France (par vidéo-conférence).
- Participation d'un médecin-conseil du PAMQ, D^r Richard Boulé, pour la production d'une vidéo de formation destinée au personnel de la société française Groupe Pasteur Mutualité, dans le cadre d'une collaboration amorcée en 2018 pour la mise sur pied d'un programme d'aide inspiré du PAMQ.
- Participation de la D^{re} Adrienne Gaudet, médecin-conseil, comme conférencière lors de la 6^e Conférence canadienne sur la santé des médecins, à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), d'une présentation intitulée *Bien-être des professionnels de la santé : pratiques prometteuses pour des milieux de travail sécuritaire*.
- Participation des médecins-conseils D^r Claude Rajotte et D^r Denis Fournier aux rencontres annuelles du Réseau universitaire québécois pour la santé des résidents et des étudiants en médecine (RUQSREM) pour discuter des difficultés vécues en milieu de formation et de possibles pistes de solution.
- Formation donnée par le D^r Claude Rajotte à des résidents afin de les préparer à agir à titre de résidents-sentinelles, c'est-à-dire des personnes-ressources pour les résidents en difficulté. L'initiative a été mise de l'avant par l'Association des médecins résidents de Montréal.
- Collaboration avec la docteure en psychologie, ergothérapeute et spécialiste de la résilience Rachel Thibeault pour la tenue de diverses conférences, dont deux en partenariat avec la D^{re} Magnan dans le cadre des 12^e Journées de formation interdisciplinaires, *La santé psychologique : les leçons de la résilience et Régulation affective, équilibre émotionnel et résilience*.
- Appui à des projets de recherche en santé des médecins, dont celui mené par Richard Rioux, pour sa thèse [*Devenir médecin de famille : une résidence, des rôles et des relations*](#) dans le cadre d'un doctorat multidisciplinaire en santé et société à l'UQAM.



GOUVERNANCE

ORGANIGRAMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION

D^r Jacques G. Bergeron, président

Membre du conseil d'administration de la Fédération des omnipraticiens du Québec

D^{re} Anne Magnan

Directrice générale, Programme d'aide aux médecins du Québec

D^{re} Valérie Massey

Secrétaire, Fédération des médecins résidents du Québec

M^{me} Nicole Parent

Directrice générale, Médecins francophones du Canada

D^r Jean-Denis Roy

Directeur des Affaires professionnelles, Fédération des médecins spécialistes du Québec

Outre la directrice générale du PAMQ qui est membre d'office, le conseil d'administration du PAMQ est constitué de personnes représentant cinq organismes fondateurs.

NOS MÉDECINS-CONSEILS

D^{re} Martine Aubry

D^r Richard Boulé

D^{re} Chantale Brien

D^{re} Suzanne Cummings

D^{re} Julie Desmeules

D^{re} Adrienne Gaudet

D^{re} Micheline Héroux

D^{re} Claude Johnson

D^r Claude Rajotte

D^{re} Sandra Roman

D^r Yves Tremblay

D^{re} Marie-France Villiard

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice terminé
le 31 mai 2020



REVENUS

Les revenus du PAMQ sont essentiellement constitués de subventions, de contributions provenant de partenaires et des fonds amassés dans le cadre d'activités de financement de la Fondation.

SUBVENTIONS

Les fédérations médicales négocient individuellement, auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux, une subvention réservée au PAMQ à même leur enveloppe budgétaire. Grâce à ces ententes, une partie du financement du Programme est assurée à hauteur de 1,6 M\$ jusqu'en 2023, offrant ainsi de la stabilité à l'organisme.

CONTRIBUTIONS

Parmi les organisations partenaires du Programme, certaines ont choisi de verser une contribution provenant des cotisations de leurs membres. Le montant de cette contribution est établi à la discrétion de chaque organisation et varie d'un exercice à l'autre.

DONS

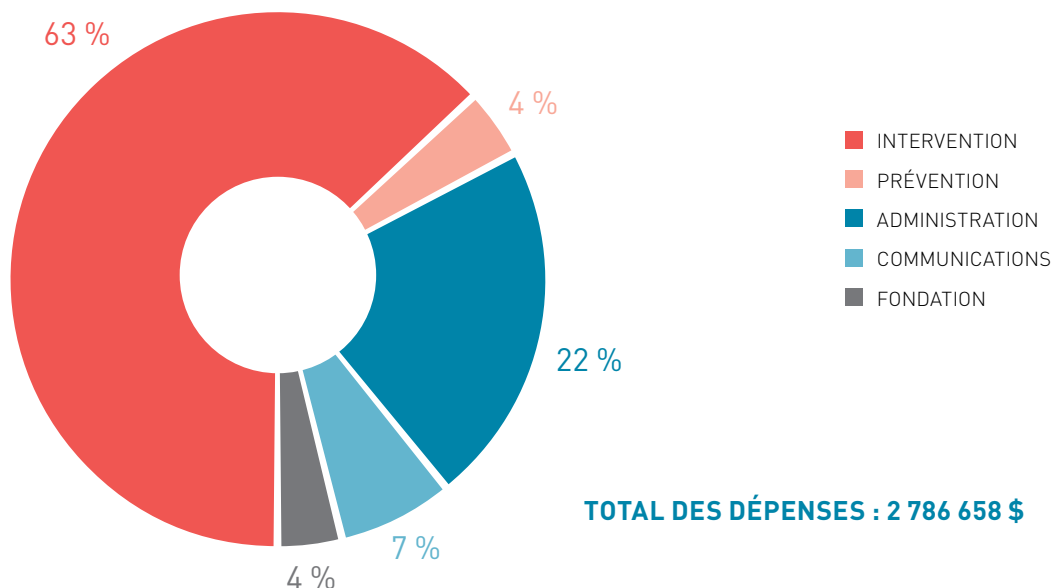
La Fondation du Programme constitue une source de revenus importante pour le PAMQ, grâce aux dons qu'elle reçoit, notamment à l'occasion d'activités de financement.

Organisation	Montant	Modalité	Fin de l'entente	% des revenus
SUBVENTIONS				
FMSQ	850 000 \$	↑ 25 000 \$/année	2023	37 %
FMOQ	700 000 \$	non indexé	2023	30 %
FMRQ	100 000 \$	non indexé	2021	4 %
CONTRIBUTIONS				
FMOQ	100 000 \$	renouvelable	indéterminée	4 %
CMQ	100 000 \$	↓ 30 000 \$/année	2023	4 %
MdFC	1 000 \$	renouvelable	indéterminée	0 %
DONS				
Fondation du PAMQ	250 000 \$	selon les dons reçus		11 %
AUTRES				
AMQ	59 000 \$			
GPM	75 000 \$			
Autres	92 713 \$			10 %
TOTAL	2 327 713 \$			100 %

Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'exercice précédent, pour lequel le total des produits était de 2 331 706 \$. Cette baisse aurait été beaucoup plus importante n'eût été du don de 59 000 \$ fait par l'Association médicale du Québec (AMQ) au moment de sa fermeture et du revenu de 75 000 \$ associé à l'entente avec le Groupe Pasteur Mutualité (GPM) pour l'utilisation du modèle du PAMQ en France.

DÉPENSES

DÉPENSES PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2019-2020



Au cours de l'exercice 2019-2020, les dépenses ont augmenté de façon substantielle par rapport à l'exercice précédent pour lequel les dépenses ont été de 2 324 587 \$. Il s'agit d'une hausse de plus de 20 %, dont 10 % est directement lié à la pandémie. Pour le secteur de l'administration, la hausse des dépenses s'explique principalement par la décision du PAMQ et de son conseil d'administration d'investir 5 % de son budget dans la recherche de nouvelles sources de financement, notamment par la création d'un poste de directeur du développement stratégique.

COÛT PER CAPITA

L'indicateur *per capita* permet d'analyser et de comparer les coûts et les revenus assurés par individu. Les revenus assurés font référence aux subventions et contributions renouvelables d'un exercice à l'autre. La population considérée aux fins de ce calcul correspond à l'ensemble des médecins et des résidents d'une province donnée.

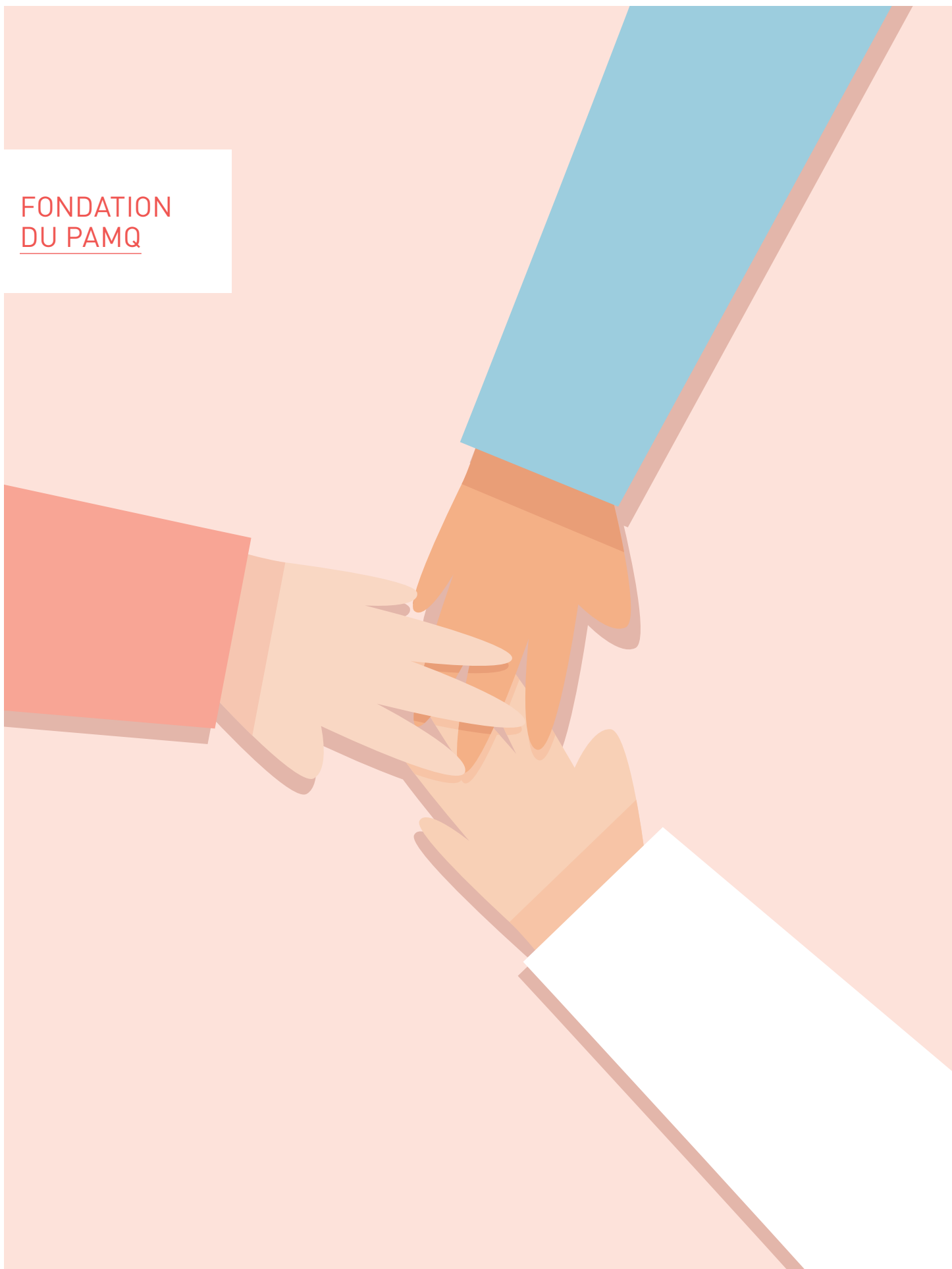
Au Québec, le coût du Programme *per capita* est de 100 \$. Au Canada, un seul programme possède une structure, des services et un mode de financement comparables. Il s'agit du *Physician Health Program* (PHP) de la Colombie-Britannique, qui affiche un coût *per capita* de 123 \$ (selon les plus récentes données disponibles provenant du rapport annuel 2018 du PHP).

	QC (2019-2020)	BC (2018)
COÛT PER CAPITA	100 \$	123 \$
REVENU ASSURÉ PER CAPITA	66 \$	126 \$

Comme l'indique le tableau ci-contre, au Québec, les revenus assurés *per capita* ne permettent pas de couvrir l'ensemble des coûts du Programme. Le PAMQ et la Fondation poursuivent leurs efforts afin de trouver des solutions pour combler cet écart.

Pour obtenir un exemplaire des états financiers du PAMQ, veuillez en faire la demande par courriel à : info@pamq.org

FONDATION
DU PAMQ



Créée en 2004, la Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec a pour mission d'amasser les fonds nécessaires pour soutenir le PAMQ dans la poursuite de ses activités. Autrement dit, toute contribution versée en faveur de la Fondation servira à maintenir cet espace confidentiel et privilégié que constitue le PAMQ pour la communauté médicale au Québec.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION

Outre la campagne de financement annuelle, la Fondation organise diverses activités afin de recueillir les fonds qui lui permettent de poursuivre sa mission auprès du PAMQ.

Au cours de l'exercice 2019-2020 se terminant le 31 mars, la campagne de financement a permis de recueillir des fonds à hauteur de 262 000 \$.

S'y ajoute le tournoi de golf des fédérations médicales qui a lieu chaque année. La 14^e édition s'est déroulée le 29 juillet 2019 au club de golf Pinegrove, à Saint-Jean-sur-Richelieu, en présence de 160 participants. Au total, y compris la contribution des partenaires, l'événement a permis de recueillir 122 000 \$ qui ont été remis à la Fondation.



Crédit photo : Judith Gauthier, photographe

De gauche à droite : D^r Claude Thibeault, président de la Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec, D^{re} Diane Francoeur, présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, D^r Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, D^r Christian Campagna, président de la Fédération des médecins résidents du Québec et Camille Lebel, secrétaire générale de la Fédération médicale étudiante du Québec.

À l'occasion, la Fondation présente des conférences qui offrent la possibilité de traiter de sujets d'intérêt pour la communauté médicale, tout en constituant une source de rentrées de fonds. Au cours du dernier exercice, les membres de la communauté ont été invités à une conférence donnée en collaboration avec la docteure en psychologie, ergothérapeute et spécialiste de la résilience Rachel Thibeault.

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 31 MARS 2020)

Le conseil d'administration de la Fondation du PAMQ est constitué de dirigeants des organismes fondateurs.

D^r Claude Thibeault, président

Président de Consultants Aeromed Inc.

D^r Jacques G. Bergeron, vice-président

Président du conseil du PAMQ et membre du conseil d'administration de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

D^r Christian Campagna

Président, Fédération des médecins résidents du Québec

D^{re} Diane Francoeur

Présidente, Fédération des médecins spécialistes du Québec

D^r Mauril Gaudreault

Président, Collège des médecins du Québec

D^r Louis Godin

Président-directeur général, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

D^{re} Anne Magnan

Directrice générale, Programme d'aide aux médecins du Québec

D^{re} Muriel Narjoz-Mury

Professeure agrégée, Département de psychiatrie, Université de Sherbrooke

M^{me} Nicole Parent

Directrice générale, Médecins francophones du Canada

ÉQUIPE

Le personnel permanent du PAMQ a le mandat et la responsabilité de l'ensemble des tâches liées à la gestion des activités de la Fondation. À cet effet, veuillez consulter l'organigramme de la page 13.

**PROGRAMME D'AIDE AUX
MÉDECINS DU QUÉBEC**

www.pamq.org | info@pamq.org

1, boulevard René-Lévesque Est, bureau 200
Montréal (Québec) H2X 3Z5
T. 514 397-0888 | 1 800 387-4166